

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



ON Immersion Cooling Fluid DC 15

## Rubrique 1. Identification

Identificateur SGH du produit	ON Immersion Cooling Fluid DC 15
Code du produit	470747-DE01
n° SDS	470747
<b>Utilisations pertinentes identifiées de la substance ou du mélange et utilisations non recommandées</b>	
Utilisations identifiées	Fluide de gestion thermique Pour tout conseil d'utilisation, consulter la fiche technique ou contacter nos services.
Utilisations non recommandées	Consulter des experts en cas d'utilisation autre que l'utilisation identifiée pertinente.
Manufacturier	BP Lubricants USA Inc. 1500 Valley Road Wayne, NJ 07470 Telephone: +1-888-CASTROL
Fournisseur	Wakefield Canada Inc. 6950 Creditview Rd Mississauga, ON L5N 0A6 Canada
INFORMATIONS RELATIVES AUX SOINS D'URGENCE :	Phone number: 1 (416) 252-5511 +1-800-447-8735
NUMÉRO D'APPEL D'URGENCE	1 (613) 996-6666 CANUTEC (Canada) +1-800-424-9300 (CHEMTREC USA) +1-703-527-3887 (CHEMTREC Hors des Etats-Unis)

## Section 2. Identification des dangers

Classement de la substance ou du mélange	DANGER PAR ASPIRATION - Catégorie 1
--	-------------------------------------

### Éléments d'étiquetage SGH

#### Pictogrammes de danger



#### Mention d'avertissement

Danger

#### Mentions de danger

H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

#### Conseils de prudence

##### Prévention

Non applicable.

##### Intervention

P301 + P310, P331 - EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Ne PAS faire vomir.

##### Stockage

P405 - Garder sous clef.

## Section 2. Identification des dangers

<b>Élimination</b>	P501 - Éliminer le contenu et le récipient conformément à toutes les réglementations locales, régionales, nationales et internationales.
<b>Autres dangers qui ne donnent pas lieu à une classification</b>	Dégraisse la peau. Le contact avec le produit chaud entraîne des brûlures graves.

## Section 3. Composition/information sur les ingrédients

<b>Substance/mélange</b>	Mélange
Huile de base très raffinée (Extrait de DMSO < 3 % [IP 346]). Mélange d'additifs de performance.	

Nom des ingrédients	Synonymes	% (p/p)	Numéro CAS	
Huiles lubrifiantes (pétrole), C15-30, base huile neutre, hydrotraitements	huiles lubrifiantes (pétrole), C15-30, base huile neutre, hydrotraitements; huiles lubrifiantes (pétrole), base C15-30, base huile neutre, hydrotraitements; Huiles lubrifiantes (pétrole), C15-30 base huile neutre, hydrotraitements; Huile de base - non spécifié; huile de base — non spécifiée	≥80	CAS: 72623-86-0	

Les plages de concentration indiquées ci-dessus pour les ingrédients dangereux sont des plages prescrites. Les concentrations réelles ou les plages de concentration réelles sont retenues en tant que secret industriel.

Aucune présence d'ingrédients supplémentaires qui, dans la mesure des connaissances actuelles du fournisseur et dans les concentrations applicables, sont classés comme dangereux pour la santé et par conséquent nécessitent un signalement dans cette section.

Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la section 8.

## Section 4. Premiers soins

### Description des premiers soins nécessaires

<b>Contact avec les yeux</b>	Produit chaud - Immerger la partie touchée ou l'inonder d'eau pour dissiper la chaleur. Dans le cas où tout le produit ne serait pas éliminé, ne pas essayer de l'ôter autrement que par un arrosage d'eau continu. Consulter immédiatement un médecin. Produit froid - Laver les yeux immédiatement et abondamment avec de l'eau, en écartant les paupières, et consulter un spécialiste.
<b>Contact avec la peau</b>	Produit chaud - Immerger la partie touchée ou l'inonder d'eau pour dissiper la chaleur, la recouvrir de coton propre ou de gaze et consulter immédiatement un médecin. Produit froid - Laver la peau souillée avec de l'eau et du savon. Ôter les vêtements contaminés et laver la peau sous-jacente dès que possible. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Demander un avis médical/Consulter un médecin.
<b>Inhalation</b>	En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais. Consulter un médecin si des symptômes se développent.
<b>Ingestion</b>	Ne pas provoquer le vomissement. Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente. Si la personne est inconsciente, la placer en position de rétablissement et consulter un médecin immédiatement. Risque d'absorption par aspiration. Peut pénétrer dans les poumons et causer des lésions. Consulter un médecin immédiatement.
<b>Protection des sauveteurs</b>	Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Le bouche-à-bouche peut se révéler dangereux pour la personne portant secours.

### Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

#### Effets aigus potentiels sur la santé

<b>Nom du produit</b>	ON Immersion Cooling Fluid DC 15	<b>Code du produit</b>	470747-DE01	Page 2 de 14
<b>Version</b>	2.01	<b>Date d'édition</b>	10/31/2025.	<b>Format Canada</b> (Canada) <b>Langue</b> FRANÇAIS (FRENCH)

## Section 4. Premiers soins

Contact avec les yeux	Aucun effet important ou danger critique connu.
Inhalation	Aucun effet important ou danger critique connu.
Contact avec la peau	Dégrasse la peau. Peut éventuellement entraîner une sécheresse et une irritation de la peau.
Ingestion	Risque d'aspiration en cas d'ingestion -- nocif ou mortel si le liquide est aspiré dans les poumons.
<b>Signes/symptômes de surexposition</b>	
Contact avec les yeux	Aucune donnée spécifique.
Inhalation	Aucune donnée spécifique.
Contact avec la peau	Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: irritation sécheresse gerçure
Ingestion	Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: nausées ou vomissements

### Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

Note au médecin traitant	En général, le traitement doit être symptomatique et destiné à compenser les effets observés. Le produit peut être inhalé lorsqu'il est avalé ou régurgité avec le reste du contenu de l'estomac, et cette inhalation peut causer une pneumonie chimique grave, voire mortelle, qui nécessite un traitement de toute urgence. En raison du danger que constitue l'inhalation du produit, il faut éviter de faire vomir ou de procéder à un lavage gastrique. Le lavage gastrique ne peut être entrepris qu'après une intubation endotrachéale. Surveillez les troubles du rythme cardiaque.
Traitements particuliers	Pas de traitement particulier.

## Section 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

### Moyens d'extinction

Agents extincteurs appropriés	En cas d'incendie, utilisez un extincteur ou un vaporisateur à mousse, à poudre ou à neige carbonique.
Agents extincteurs inappropriés	NE PAS utiliser de jet d'eau.
Dangers spécifiques du produit	Pendant l'utilisation, les fluides pour transfert de chaleur peuvent être dégradées thermiquement, provoquant l'apparition d'hydrocarbures volatils ayant des points d'éclair très inférieurs à celui du produit d'origine. Par conséquent, le système ne doit pas être vidangé lorsqu'il se trouve à l'état chaud, étant donné que des gaz inflammables peuvent être présents dans les tuyauteries, sauf s'ils en ont été chassés au moyen d'un gaz inerte. Noter également que l'huile chaude peut générer des fumées.

La température à laquelle l'huile usagée est vidangée est un compromis entre la nécessité de disposer d'une huile suffisamment chaude pour faciliter la vidange, et la nécessité d'éviter l'émission de fumées et les dangers d'incendie que présente un fluide usagé ayant un point d'éclair bas. Par conséquent, il est recommandé que l'huile usagée soit vidangée à une température inférieure à 100°C. Lors du remplissage et de la ventilation, toutes les précautions doivent être prises afin de s'assurer que l'huile chaude ne soit pas pompée au travers du vase d'expansion. Sinon, une atmosphère inflammable pourrait s'y former. Pendant son remplissage, il est essentiel que les gaz et les vapeurs formés puissent avoir accès à l'air libre pour se disperser rapidement. Les revêtements imbibés d'huile peuvent s'enflammer spontanément. Ils doivent être remplacés par des revêtements neufs dès que possible. Les chiffons imbibés de produit, le papier ou les matières utilisés pour absorber les déversements présentent un danger d'incendie. Éviter qu'ils ne s'accumulent. Les éliminer immédiatement et en toute sécurité après utilisation. L'augmentation de pression résultant d'un incendie ou d'une exposition à des températures élevées peut provoquer l'explosion du conteneur.

Nom du produit	ON Immersion Cooling Fluid DC 15	Code du produit	470747-DE01	Page 3 de 14
Version	2.01	Date d'édition	10/31/2025.	Format Canada (Canada) Langue FRANÇAIS (FRENCH)

## Section 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

<b>Produit de décomposition thermique dangereux</b>	Les produits de combustion peuvent inclure les suivants : oxydes de carbone (CO, CO <sub>2</sub> )
<b>Mesures spéciales de protection pour les pompiers</b>	Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident.
<b>Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu</b>	Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome à pression positive et une tenue de feu complète.

## Section 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

### Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

<b>Pour le personnel non affecté aux urgences</b>	Communiquer avec le personnel affecté aux urgences. Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes gênantes ou non protégées. Ne pas toucher ni marcher dans le produit répandu. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Assurer une ventilation adéquate. Porter un équipement de protection individuelle approprié. Les planchers peuvent être glissants, prenez garde à ne pas tomber.
<b>Intervenants en cas d'urgence</b>	Entrer dans un espace confiné ou un endroit très peu ventillé contaminés avec de la vapeur, de la buée ou de la fumée est extrêmement dangereux sans équipement de protection respiratoire adapté et une méthode de travail sécurisée. Porter un appareil respiratoire autonome. Porter une combinaison adéquate de protection contre les produits chimiques. Bottes résistantes aux produits chimiques. Consultez également les renseignements sous « Pour le personnel non affecté aux urgences ».

**Porter un équipement de protection individuelle approprié, comme indiqué dans la section 8.**

<b>Précautions environnementales</b>	Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts. Avertir les autorités compétentes si le produit a engendré une pollution environnementale (égouts, voies navigables, sol ou air).
--------------------------------------	---

### Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

<b>Petit déversement</b>	Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les contenants (ou récipients) de la zone de déversement Absorber avec une matière inerte et placer dans un contenant d'élimination des déchets approprié. Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée.
<b>Grand déversement</b>	Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les contenants (ou récipients) de la zone de déversement S'approcher des émanations dans la même direction que le vent. Bloquer toute pénétration possible dans les égouts, les cours d'eau, les caves ou les zones confinées. Contenir les fuites et les ramasser à l'aide de matières absorbantes non combustibles telles que le sable, la terre, la vermiculite, la terre à diatomées. Les placer ensuite dans un récipient pour élimination conformément à la réglementation locale. Le matériel absorbant contaminé peut poser le même danger que le produit déversé. Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée.

## Section 7. Manutention et stockage

### Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

<b>Mesures de protection</b>	Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). Ne pas avaler. Risque d'absorption par aspiration. Si le produit est avalé, il peut pénétrer dans les poumons et causer des lésions. Ne jamais siphonner avec la bouche. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Garder dans le conteneur d'origine ou dans un autre conteneur de substitution homologué fabriqué à partir d'un matériau compatible et tenu hermétiquement clos lorsqu'il n'est pas utilisé. Les contenants (ou récipients) vides retiennent des résidus de produit et peuvent présenter un danger. Ne pas réutiliser ce contenant (ou récipient).
------------------------------	---

<b>Nom du produit</b>	ON Immersion Cooling Fluid DC 15	<b>Code du produit</b>	470747-DE01	Page 4 de 14
<b>Version</b>	2.01	<b>Date d'édition</b>	10/31/2025.	<b>Langue</b> FRANÇAIS (FRENCH)

## Section 7. Manutention et stockage

<b>Conseils sur l'hygiène générale au travail</b>	Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou traité. Laver abondamment après usage. Retirer les vêtements et l'équipement de protection contaminés avant de pénétrer dans des aires de repas. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Consulter également la Section 8 pour d'autres renseignements sur les mesures d'hygiène.
<b>Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités</b>	Entreposer conformément à la réglementation locale. Entreposer dans le contenant original à l'abri de la lumière solaire, dans un endroit sec, frais et bien ventilé, à l'écart des substances incompatibles (voir la Section 10), de la nourriture et de la boisson. Garder sous clef. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Stocker et utiliser uniquement avec de l'équipement et des conteneurs conçus pour ce produit. Les récipients ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des contenants (ou récipients) non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.
<b>Non utilisables</b>	Exposition prolongée à une température élevée Éviter les variations importantes de température pour éviter la pénétration d'humidité.

## Section 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

### Paramètres de contrôle

#### Limites d'exposition professionnelle

Nom des ingrédients	Limites d'exposition
huiles lubrifiantes (pétrole), C15-30, base huile neutre, hydrotraitements	<b>CA Ontario Provincial (Canada) [Mineral oil, excluding metal working fluids (pure, highly and severely refined)]</b> TWA 8 heures: 5 mg/m <sup>3</sup> . Forme: Inhalable particulate matter.. Publié/Révisé: 6/2015. <b>CA Alberta Provincial (Canada) [Oil]</b> OEL 8 heures: 5 mg/m <sup>3</sup> . Forme: Brouillard. Publié/Révisé: 7/2009. OEL 15 minutes: 10 mg/m <sup>3</sup> . Forme: Brouillard. Publié/Révisé: 7/2009.

#### Indices d'exposition biologique

Aucun index d'exposition connu.

### Contrôles d'ingénierie appropriés

L'on doit évaluer le risque que présente pour la santé l'utilisation de produits chimiques, afin de prévenir efficacement le danger de contamination. L'équipement de protection individuelle ne devrait être envisagé qu'une fois qu'ont été prises en considération et dûment évaluées d'autres mesures de contrôle (par exemple, des mesures d'ingénierie). L'équipement individuel de protection devra être en conformité avec les normes en vigueur, être approprié à cet usage, être conservé dans de bonnes conditions et correctement entretenu.

Vous demanderez l'avis de votre fournisseur d'équipement individuel de protection pour le choix et les normes en vigueur. Pour en savoir plus, merci de prendre contact avec votre organisme national de normalisation.

Prévoir une ventilation aspirante ou toute autre sécurité intégrée afin de maintenir les concentrations significatives étant en suspension dans l'air, inférieures à leurs limites respectives d'exposition professionnelle.

Le choix final d'un équipement de protection dépendra de l'évaluation du risque. Il est important de s'assurer que tous les articles de l'équipement de protection personnelle sont compatibles.

<b>Nom du produit</b>	ON Immersion Cooling Fluid DC 15	<b>Code du produit</b>	470747-DE01	Page 5 de 14
<b>Version</b>	2.01	<b>Date d'édition</b>	10/31/2025.	<b>Format Canada (Canada)</b>
				<b>Langue FRANÇAIS (FRENCH)</b>

## Section 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

### Contrôle de l'action des agents d'environnement

Il importe de tester les émissions provenant des systèmes d'aération et du matériel de fabrication pour vous assurer qu'elles sont conformes aux exigences de la législation sur la protection de l'environnement. Dans certains cas, il sera nécessaire d'équiper le matériel de fabrication d'un épurateur de gaz ou d'un filtre ou de le modifier techniquement afin de réduire les émissions à des niveaux acceptables.

### Mesures de protection individuelle

#### **Mesures d'hygiène**

Après manipulation de produits chimiques, lavez-vous les mains, les avant-bras et le visage avec soin avant de manger, de fumer, d'aller aux toilettes et une fois votre travail terminé. Utiliser les techniques appropriées pour retirer les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Assurez-vous que des bassins oculaires et des douches de décontamination sont installés près des postes de travail.

#### **Protection oculaire/faciale**

Matériaux chauds : pour prévenir les brûlures portez un casque, une visière-écran intégrale et un couvre-nuque / tablier résistants à la chaleur.  
Matériaux froids : portez des lunettes de sécurité avec des écrans latéraux.

#### **Protection de la peau**

##### **Protection des mains**

Porter des gants appropriés. Matériaux chauds : pour éviter les brûlures, portez des gantelets/gants résistants à la chaleur et étanches.  
Matériaux froids : Portez des gants résistants aux produits chimiques.  
Recommandé : gants en nitrile.

Le choix de gants protecteurs dépend des produit chimiques à manipuler, des conditions de travail et de l'utilisation et de l'état des gants (même les gants les plus résistants aux produits chimiques se déchireront suite à une exposition répétée à ces produits). La plupart des gants assurent une protection de courte durée avant de devoir être jetés et remplacés. Parce que les milieux de travail spécifiques et les pratiques de manipulation de matières varient, il est nécessaire d'établir des procédures de sécurité pour chacune des applications prévues. Par conséquent les gants doivent être choisis en consultant le fournisseur ou le fabricant, après avoir évalué conscientieusement les conditions de travail.

#### **Protection du corps**

Utilisez des vêtements de protection est une bonne pratique industrielle. L'équipement de protection individuelle pour le corps doit être adapté à la tâche exécutée et aux risques encourus, et approuvé par un expert avant toute manipulation de ce produit.

Des combinaisons en coton ou coton et polyester offriront seulement une protection contre une contamination superficielle légère qui ne traversera pas jusqu'à la peau. Les combinaisons devront être nettoyées régulièrement. Quand le risque d'exposition de la peau est important (ex. en nettoyant des déversements accidentels ou s'il y a un risque d'éclaboussement) alors il sera nécessaire de porter un tablier résistant aux produits chimiques et/ou des combinaisons et bottes étanches aux produits chimiques.

#### **Autre protection pour la peau**

Il faut sélectionner des chaussures appropriées et toute autre mesure appropriée de protection de la peau en fonction de la tâche en cours et des risques en cause et cette sélection doit être approuvée par un spécialiste avant de manipuler ce produit.

#### **Protection respiratoire**

Normalement, un équipement de protection respiratoire n'est pas nécessaire là où existe une ventilation naturelle ou particulière vers l'extérieur convenable pour diminuer l'exposition.

L'équipement de protection respiratoire doit être vérifié pour s'assurer qu'il convient bien à chaque fois qu'il est porté.

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

Si un appareil de protection respiratoire à adduction d'air filtré/air purifié convient, un filtre pour particules peut être utilisé. Utilisez un filtre type P ou standard équivalent. Les appareils de protection respiratoire à adduction d'air filtré, également appelés appareils de protection respiratoire à adduction d'air purifié, ne conviendront pas dans des conditions de manque d'oxygène (ex. faible concentration d'oxygène). Et ne seront pas considérés comme convenables lorsque les concentrations dans l'air de produits chimiques représentant un danger important seront présentes. Dans

## Section 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

ces cas les appareils respiratoires d'air pur seront requis.

Un filtre combiné pour les particules et les gaz et vapeurs organiques (point d'ébullition > 65 °C) peut s'avérer nécessaire en présence de brouillard ou de fumée ainsi que de vapeur. Utiliser un filtre de type AP ou d'une norme comparable.

Un appareil de protection respiratoire à adduction d'air homologué doit être porté là où existe un risque de dépasser la limite d'exposition au monoxyde de carbone

Un appareil de protection respiratoire à adduction d'air homologué doit être porté là où existe un risque d'exposition à une combustion dangereuse et à des produits de décomposition thermique

Entrer dans un espace confiné ou un endroit très peu ventillé contaminés avec de la vapeur, de la buée ou de la fumée est extrêmement dangereux sans équipement de protection respiratoire adapté et une méthode de travail sécurisée.

Le bon choix d'une protection respiratoire dépend des produits chimiques manipulés, des conditions de travail et d'utilisation et de l'état de l'équipement respiratoire. Des procédures de sécurité doivent être développées pour chacune des applications prévues. L'équipement de protection respiratoire doit par conséquent être choisi après consultation du fournisseur/fabricant et après évaluation complète des conditions de travail.

### Dangers thermiques

Porter des combinaisons imperméables et réfractaires à la chaleur couvrant l'intégralité du corps et des membres. Des combinaisons en coton ou coton et polyester offriront seulement une protection contre une contamination superficielle légère qui ne traversera pas jusqu'à la peau. Les combinaisons devront être nettoyées régulièrement. Quand le risque d'exposition de la peau est important (ex. en nettoyant des déversements accidentels ou s'il y a un risque d'éclaboussement) alors il sera nécessaire de porter un tablier résistant aux produits chimiques et/ou des combinaisons et bottes étanches aux produits chimiques.

## Section 9. Propriétés physiques et chimiques

Toutes les propriétés sont mesurées à température et pression standard, sauf indication contraire.

### Apparence

<b>État physique</b>	Liquide.
<b>Couleur</b>	Incolore.
<b>Odeur</b>	Non disponible.
<b>Seuil olfactif</b>	Non disponible.
<b>pH</b>	Non applicable.
<b>Point de fusion et point de congélation</b>	Non disponible.
<b>Point d'ébullition, point d'ébullition initial et plage d'ébullition</b>	Non disponible.
<b>Point d'éclair</b>	Vase clos: 154°C (309.2°F) [Pensky-Martens ASTM D 93] Vase ouvert: 167°C (332.6°F) [Cleveland DIN EN ISO 2592]
<b>Point d'écoulement</b>	-48 °C
<b>Point de goutte</b>	Non disponible.
<b>Taux d'évaporation</b>	Non disponible.
<b>Inflammabilité</b>	Non disponible.
<b>Limite supérieure/inférieure d'inflammabilité ou d'explosivité</b>	Non disponible.
<b>Tension de vapeur</b>	

## Section 9. Propriétés physiques et chimiques

Nom des ingrédients	Pression de vapeur à 20 °C			Pression de vapeur à 50 °C		
	mm Hg	kPa	Méthode	mm Hg	kPa	Méthode
huiles lubrifiantes (pétrole), C15-30, base huile neutre, hydrotraitement	<0.07501	<0.01	ASTM D 5191			

Densité de vapeur relative

Non disponible.

Densité

<1000 kg/m<sup>3</sup> (<1 g/cm<sup>3</sup>) à 15°C

Densité relative

Non disponible.

Solubilité(s)

Médias	Résultat
eau	Non soluble

Coefficient de partage n-octanol/eau

Non applicable.

Température d'auto-inflammation

Non applicable.

Température de décomposition

Non disponible.

Viscosité

Cinématique: 7.5 mm<sup>2</sup>/s (7.5 cSt) à 40°C

Cinématique: 2.16 mm<sup>2</sup>/s (2.16 cSt) à 100°C (ASTM D 445)

Caractéristiques des particules

Taille médiane des particules

Non applicable.

## Section 10. Stabilité et réactivité

Réactivité

Aucun résultat d'essai propre à ce produit n'est publié. Pour plus d'information, reportez-vous aux sections portant sur les conditions à éviter et sur les matériaux incompatibles.

Stabilité chimique

Le produit est stable.

Risque de réactions dangereuses

Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit.

Dans des conditions normales d'entreposage et d'utilisation, il ne se produira pas de polymérisation dangereuse.

Conditions à éviter

Éliminer toutes les sources possibles d'inflammation (étincelles ou flammes).

Matériaux incompatibles

Réactif ou incompatible avec les matières suivantes : matières oxydantes.

Produits de décomposition dangereux

Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître.

## Section 11. Données toxicologiques

Renseignements sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Nom du produit ou de l'ingrédient

Résultat

## Section 11. Données toxicologiques

huiles lubrifiantes (pétrole), C15-30, base huile neutre, hydrotraitements	<b>Rat - Orale - DL50</b> >5000 mg/kg OECD 401
	<b>Rat - Cutané - DL50</b> >2000 mg/kg OECD 402
	<b>Rat - Inhalation - CL50 Poussière et buées</b> >5 mg/l [4 heures] OECD 403
<b>Corrosion cutanée/irritation cutanée</b>	
<b>Nom du produit ou de l'ingrédient</b>	<b>Résultat</b>
huiles lubrifiantes (pétrole), C15-30, base huile neutre, hydrotraitements	<b>Lapin - Peau - Non irritant pour la peau.</b> OECD 404
<b>Lésions oculaires graves/ irritation oculaire</b>	
<b>Nom du produit ou de l'ingrédient</b>	<b>Résultat</b>
huiles lubrifiantes (pétrole), C15-30, base huile neutre, hydrotraitements	<b>Lapin - Yeux - Non irritant pour les yeux.</b> OECD 405
<b>Corrosion/irritation respiratoire</b>	
Non disponible.	
<b>Sensibilisation respiratoire ou cutanée</b>	
<b>Nom du produit ou de l'ingrédient</b>	<b>Résultat</b>
huiles lubrifiantes (pétrole), C15-30, base huile neutre, hydrotraitements	<b>Cochon d'Inde - peau</b> OECD 406 <u>Résultat:</u> Non sensibilisant
<b>Mutagénicité des cellules germinales</b>	
<b>Nom du produit ou de l'ingrédient</b>	<b>Résultat</b>
huiles lubrifiantes (pétrole), C15-30, base huile neutre, hydrotraitements	<b>In vitro - Bactéries</b> OECD [Essai de mutation réverse sur des bactéries] <u>Résultat:</u> Négatif
	<b>In vitro - Mammifère - espèces non précisées</b> OECD [Essai d'aberration chromosomique in vitro chez les mammifères] <u>Résultat:</u> Négatif
	<b>In vitro - Non spécifiée</b> OECD [Essai in vitro de mutation génique sur des cellules de mammifères] <u>Résultat:</u> Négatif
	<b>In vivo - Mammifère - espèces non précisées</b> OECD [Le test de micronoyaux sur les érythrocytes de mammifère] <u>Résultat:</u> Négatif
<b>Nom du produit</b>	ON Immersion Cooling Fluid DC 15
<b>Code du produit</b>	470747-DE01
<b>Version</b>	2.01
<b>Date d'édition</b>	10/31/2025.
<b>Format Canada</b>	Page 9 de 14
<b>(Canada)</b>	Langue FRANÇAIS (FRENCH)

## Section 11. Données toxicologiques

### Cancérogénicité

Non disponible.

### Toxicité pour la reproduction

Non disponible.

### Toxicité systémique pour certains organes cibles - exposition unique -

Non disponible.

### Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées -

Non disponible.

### Risque d'absorption par aspiration

#### **Nom du produit ou de l'ingrédient**

huiles lubrifiantes (pétrole), C15-30, base huile neutre, hydrotraitements

#### **Résultat**

DANGER PAR ASPIRATION - Catégorie 1

### Renseignements sur les voies d'exposition probables

Voies d'entrée probables : Orale, Cutané, Inhalation, Yeux.

### Effets aigus potentiels sur la santé

#### **Contact avec les yeux**

Aucun effet important ou danger critique connu.

#### **Inhalation**

Aucun effet important ou danger critique connu.

#### **Contact avec la peau**

Dégrasse la peau. Peut éventuellement entraîner une sécheresse et une irritation de la peau.

#### **Ingestion**

Risque d'aspiration en cas d'ingestion -- nocif ou mortel si le liquide est aspiré dans les poumons.

### Symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

#### **Contact avec les yeux**

Aucune donnée spécifique.

#### **Inhalation**

Aucune donnée spécifique.

#### **Contact avec la peau**

Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:  
irritation  
sécheresse  
gerçure

#### **Ingestion**

Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:  
nausées ou vomissements

### Effets différés et immédiats ainsi que les effets chroniques causés par une exposition à court et à long terme

#### **Exposition de courte durée**

##### **Effets immédiats possibles**

Non disponible.

##### **Effets différés possibles**

Non disponible.

#### **Exposition de longue durée**

##### **Effets immédiats possibles**

Non disponible.

## Section 11. Données toxicologiques

**Effets différés possibles** Non disponible.

### Effets chroniques potentiels sur la santé

Non disponible.

**Conclusion/Résumé[Produit]** Non disponible.

**Généralités** Aucun effet important ou danger critique connu.

**Cancérogénicité** Aucun effet important ou danger critique connu.

**Mutagénicité** Aucun effet important ou danger critique connu.

**Effets sur le développement** Aucun effet important ou danger critique connu.

**Effets sur la fertilité** Aucun effet important ou danger critique connu.

### Valeurs numériques de toxicité

#### Estimations de la toxicité aiguë

N/A

## Section 12. Données écologiques

### Toxicité

Aucun test n'a été effectué par le fabricant.

### Nom du produit ou de l'ingrédient

huiles lubrifiantes (pétrole), C15-30, base huile neutre, hydrotraitement

### Résultat

**Aiguë - ErL50**

OECD 201

Algues

100 mg/l [72 heures]

**Chronique - NOELR**

OECD 201

Algues

100 mg/l [72 heures]

**Aiguë - EL50**

OECD 202

Daphnie

>1000 mg/l [48 heures]

**Chronique - NOELR**

OECD 211

Daphnie

10 à 1000 mg/l [21 jours]

**Aiguë - LL50**

OECD 203

Poisson

>100 mg/l [96 heures]

### Persistante et dégradation

Présumé biodégradable.

### Potentiel de bioaccumulation

Il ne devrait pas y avoir de bioaccumulation de ce produit dans l'environnement à travers des chaînes alimentaires.

### Mobilité dans le sol

<b>Nom du produit</b>	ON Immersion Cooling Fluid DC 15	<b>Code du produit</b>	470747-DE01	Page 11 de 14
<b>Version</b>	2.01	<b>Date d'édition</b>	10/31/2025.	<b>Format Canada (Canada)</b>

**Langue** FRANÇAIS  
(FRENCH)

## Section 12. Données écologiques

Coefficient de répartition sol/eau	Non disponible.
Mobilité	Liquide. insoluble(s) dans l'eau.
<u>Autres effets nocifs</u>	Aucun effet important ou danger critique connu.

## Section 13. Données sur l'élimination

<b>Méthodes d'élimination</b>	Il est important de réduire au minimum, voire d'éviter la génération de déchets chaque fois que c'est possible. Des quantités importantes de résidus de déchets ne doivent pas être éliminées par un système d'évacuation séparatif, mais traitées dans une usine appropriée de traitement des effluents. Éliminer le surplus et les produits non recyclables par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. La mise au rebut de ce produit, des solutions et de tous les co-produits doit obéir en permanence aux dispositions de la législation sur la protection de l'environnement et l'élimination des déchets et demeurer conforme aux exigences des pouvoirs publics locaux. L'emballage des déchets doit être recyclé. L'incinération ou l'enfouissement sanitaire ne doivent être considérés que lorsque le recyclage n'est pas possible. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes les précautions d'usage. Il faut prendre des précautions lors de la manipulation de contenants vides qui n'ont pas été nettoyés ou rincés. Les contenants vides ou les doublures peuvent retenir des résidus de produit. Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts.
-------------------------------	---

## Section 14. Informations relatives au transport

	Classification pour le DOT	Classification pour le TMD	IMDG	IATA
Numéro ONU	Non réglementé.	Non réglementé.	Non réglementé.	Non réglementé.
Désignation officielle de transport de l'ONU	-	-	-	-
Classe de danger relative au transport	-	-	-	-
Groupe d'emballage	-	-	-	-
Dangers environnementaux	Non.	Non.	Non.	Non.
Autres informations	-	-	-	-

Protections spéciales pour l'utilisateur Non disponible.

## Section 15. Informations sur la réglementation

### Convention de Rotterdam sur le consentement préalable donné en connaissance de cause (PIC)

Non inscrit.

#### Autres règlements

<b>Inventaire des substances chimiques d'Australie (AIIC)</b>	Tous les composants sont répertoriés ou exclus.
<b>Inventaire du Canada</b>	Tous les composants sont répertoriés ou exclus.
<b>Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC)</b>	Tous les composants sont répertoriés ou exclus.
<b>Inventaire du Japon (CSCL)</b>	Tous les composants sont répertoriés ou exclus.
<b>Inventaire de Corée (KECI)</b>	Tous les composants sont répertoriés ou exclus.
<b>Inventaire des substances chimiques des Philippines (PICCS)</b>	Tous les composants sont répertoriés ou exclus.
<b>Inventaire des substances chimiques de Taiwan</b>	Tous les composants sont répertoriés ou exclus.
<b>Inventaire des États-Unis (TSCA 8b)</b>	Tous les composants sont actifs ou exemptés.
<b>Statut REACH</b>	La compagnie, identifiée dans la section1, vend ce produit dans l'UE de manière conforme aux exigences actuelles de la PORTÉE.

## Section 16. Autres informations

#### Historique

<b>Date d'édition/Date de révision</b>	10/31/2025
<b>Date de publication précédente</b>	29/05/2025.
<b>Version</b>	2.01
<b>Élaborée par</b>	Product Stewardship
<b>Légende des abréviations</b>	ETA = Estimation de la toxicité aiguë FBC = Facteur de bioconcentration Numéro CAS = numéro d'enregistrement dans le service Chemical Abstracts SGH = Système Général Harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques RPD = Règlement sur les produits dangereux IATA = Association international du transport aérien CVI = conteneurs en vrac intermédiaires code IMDG = code maritime international des marchandises dangereuses LogKoe = coefficient de partage octanol/eau MARPOL = Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires de 1973, telle que modifiée par le Protocole de 1978. ("MARPOL" = pollution maritime) REACH = Règlement sur l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et les restrictions des substances chimiques [Règlement (CE) N° 1907/2006] NU = Nations Unies Variable = peut contenir un ou plusieurs éléments parmi les suivants 64741-88-4, 64741-89-5, 64741-95-3, 64741-96-4, 64742-01-4, 64742-44-5, 64742-45-6, 64742-52-5, 64742-53-6, 64742-54-7, 64742-55-8, 64742-56-9, 64742-57-0, 64742-58-1, 64742-62-7, 64742-63-8, 64742-65-0, 64742-70-7, 72623-85-9, 72623-86-0, 72623-87-1
<b>Références</b>	Non disponible.

<b>Nom du produit</b>	ON Immersion Cooling Fluid DC 15	<b>Code du produit</b>	470747-DE01	Page 13 de 14
<b>Version</b>	2.01	<b>Date d'édition</b>	10/31/2025.	<b>Format Canada (Canada)</b>
				<b>Langue FRANÇAIS (FRENCH)</b>

## Section 16. Autres informations

✓ Indique quels renseignements ont été modifiés depuis la version précédente.

### Avis au lecteur

Toutes les étapes praticables raisonnablement ont été effectuées afin d'assurer que cette fiche technique et l'information relative à la santé, la sécurité et l'environnement contenue dans les présentes sont exactes à la date spécifiée ci-dessous. Aucune garantie ou représentation, exprimée ou implicite n'est effectuée quant à l'exactitude ou l'intégralité des données et de l'information figurant dans cette fiche technique.

Les renseignements et les conseils prodigués s'appliquent lorsque le produit est vendu pour l'application ou les applications déclarée(s). Veuillez ne pas utiliser ce produit à des fins autres que celles qui sont mentionnées sans vous renseigner auprès du groupe BP au préalable.

Il incombe à l'utilisateur d'évaluer et d'utiliser ce produit de façon sécuritaire et de se conformer à toute loi et tout règlement applicables. Le groupe BP ne sera pas responsable des dommages ou des blessures résultant de l'utilisation, autres que ceux stipulés dans les consignes d'utilisation de la substance, ni de tout manquement à respecter les recommandations, ni de tout danger inhérent à la nature de la substance. Si vous avez acheté le produit pour le fournir à une tierce partie devant l'utiliser au travail, il est de votre devoir de prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer que toute personne manipulant ou utilisant le produit a reçu l'information figurant sur cette fiche. Les employeurs ont le devoir d'informer tous les employés et les autres personnes qui peuvent être affectés par les dangers décrits dans cette fiche et de toutes les précautions à prendre.

Vous pouvez contacter le groupe BP pour vous assurer d'avoir en main la version la plus récente de ce document.

Toute modification de ce document est strictement interdite.

<b>Nom du produit</b>	ON Immersion Cooling Fluid DC 15	<b>Code du produit</b>	470747-DE01	Page 14 de 14
<b>Version</b>	2.01	<b>Date d'édition</b>	10/31/2025.	<b>Format Canada</b> <b>(Canada)</b>
				<b>Langue</b> <b>FRANÇAIS</b> <b>(FRENCH)</b>